

Gestion administrative des Raccordements Photovoltaïques et Pompes à Chaleur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principales démarches administratives liées à l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Maîtriser la procédure de demande préalable de travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Connaître les étapes pour réaliser une demande de raccordement auprès d'ENEDIS. • Comprendre le rôle du CONSUEL et son processus de validation des installations photovoltaïques.
- Comprendre le fonctionnement des aides financières disponibles pour les pompes à chaleur (Ma Prime Rénov, Éco-prêt à taux zéro, etc.).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

À l'issue de ce programme, les participants seront capables de:

- Maîtriser les démarches administratives liées aux raccordements de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur.
- Connaître et remplir les documents nécessaires à chaque étape (mairie, ENEDIS, CONSUEL, primes et subventions).
- Gérer efficacement les demandes d'aides financières et fiscales (Ma Prime Rénov, éco-prêt à taux zéro, chèques CEE, TVA réduite, etc.).
- Accompagner les clients dans leurs démarches de revente d'électricité non consommée. • Utiliser les outils numériques pour faciliter les démarches administratives.

PUBLIC CONCERNÉ

- Installateurs de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur.
- Gestionnaires d'entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables. • Responsables administratifs et techniques dans le secteur du bâtiment ou des énergies. • Toute personne souhaitant se former à la gestion administrative des raccordements photovoltaïques et pompes à chaleur.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base dans le domaine de la gestion administrative.

Matériel Nécessaire

- **Accès à un Ordinateur** : Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet stable pour accéder aux outils en ligne et divers sites administratifs comme ENEDIS, CONSUEL, GNAU...

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

21 heures - 3 journées

- *En présentiel* : 20 stagiaires maximum
- *Sur site* : sur-mesure, nous contacter
- *En distanciel* : 4 stagiaires maximum

LIEU DE LA FORMATION

- En présentiel :
 - Salle de Formation, 49, avenue Jean Jaurès - Immeuble le Quirinal à Nîmes
- Possibilité de formation sur site.
- En distanciel : via Google Meets

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 : Introduction et démarches administratives des installations photovoltaïques (7h)

Module 1 : Présentation des démarches administratives (2h)

- Introduction à la formation.
- Vue d'ensemble des démarches administratives.
- Compréhension des différentes entités : Mairie, ENEDIS, CONSUEL, EDFOA.

Module 2 : La demande de travaux en mairie (2h)

- Procédures de demande préalable de travaux.
- Documents à fournir pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Cas particuliers (zone protégée, bâtiments classés).

Module 3 : La demande de raccordement ENEDIS (3h)

- Étapes de la demande de raccordement.
- Simulation des raccordements et outils en ligne d'ENEDIS.
- Remplissage du dossier et suivi des procédures.

Jour 2 : Gestion des démarches pour le photovoltaïque et prime de revente (7h)

Module 4 : La demande de contrôle CONSUEL (2h)



- Rôle et fonctionnement du CONSUEL.
- Documentation à préparer pour l'audit.
- Processus de validation et suivi des contrôles.

Module 5 : Prime de raccordement et revente du surplus d'électricité (2h)

- Modalités pour bénéficier de la prime à la revente.
- Démarches auprès d'EDFOA ou autres fournisseurs.
- Gestion des contrats et suivi de la facturation du surplus.

Module 6 : Cas pratiques et exercices sur le photovoltaïque (3h)

- Étude de cas concrets.
- Remplissage de dossiers types pour chaque démarche.
- Simulation de revente de surplus d'électricité.

Jour 3 : Gestion administrative des pompes à chaleur et aides financières (7h)

Module 7 : Gestion administrative des pompes à chaleur (3h)

- Ma Prime Rénov : présentation, éligibilité, dossier à constituer.
- Éco-prêt à taux zéro : comment en faire la demande.
- Les chèques CEE : conditions d'obtention et procédures.
- TVA réduite pour les travaux de rénovation énergétique.

Module 8 : Subventions et aides financières (2h)

- Panorama des aides disponibles pour les installations de pompes à chaleur.
- Cas spécifiques et particularités régionales.
- Plateformes en ligne pour les demandes d'aides (France Rénov, banques, organismes partenaires).

Module 9 : Cas pratiques et conclusion (2h)

- Exercices pratiques sur la gestion des dossiers pour pompes à chaleur.
- Simulations d'aide financière.
- Bilan de la formation, questions/réponses et évaluations finales.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentations interactives et participatives.
- Études de cas concrets pour appliquer les concepts théoriques.
- Simulations de remplissage de formulaires et démarches administratives.
- Support de formation remis à chaque participant.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue sous forme de quiz et d'exercices pratiques à la fin de chaque module. •
- Attestation de formation délivrée à la fin des 21 heures de formation.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Voir la convention établie.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition de salles équipées de rétroprojecteurs.

TARIF

Nous contacter pour un devis.

DÉLAI D'ACCÈS

Pour une formation en présentiel, les inscriptions doivent être réalisées 2 semaines avant le début de la formation.

Pour une formation sur site, les inscriptions doivent être réalisées 1 semaine avant le début de la formation en fonction des disponibilités des 2 parties.

Pour une formation en distanciel, les inscriptions doivent être réalisées 1 semaine avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation dans les meilleures conditions.

CONTACT

Gaune Solenn

Référente pédagogique et formatrice

formation@apostrophe-consulting.fr

0762736089

